



Suspension de permis et amende au portugal

Par noa, le **23/01/2012 à 14:49**

bonjour

en vacance au portugal en 2010 a la sortie d une soiree controle de police .puis alcootest qui etait positif on nous a fait savoir que nous allions passer au tribunal .

une journee tribunal + avocat obligatoire .report d audience nous somme rentree en france quelque mois plus tard nous recevions une lettre du tribunal en portugais 3 mois de suspension de permis et 700 euros d amende .nous avons appeler notre avocat portugais qui nous a dit de faire les morts car aucun recours . finalement nous somme convoquer au commissariat de notre ville pour une commission rogatoire je leurs ai dit ne plus avoir mon permis de conduire j ai dit avoir tout envoyer a l avocat pouvez vous m aider svp que doit je faire et quesque je risque??????

merci par avance

cordialement